

**Monsieur André SANTINI**  
Secrétaire d'Etat,  
chargé de la Fonction publique  
139 rue de Bercy  
75012 – PARIS

PARIS, le 4 mars 2009

**Recommandé avec accusé de réception**

Objet : Préavis de grève pour la journée du jeudi 19 mars 2009

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983, je vous informe de la décision de la Fédération générale des Fonctionnaires FO de s'associer à l'initiative prise par la Confédération générale du travail FORCE OUVRIERE pour une grève interprofessionnelle le 19 mars 2009.

Augmentation générale des salaires et pensions de retraites, défense du service public républicain et de la protection sociale collective, abandon des réformes programmées dans le cadre de la révision générale des politiques publiques et les suppressions de postes qui en résultent, telles sont, entre autres, les revendications qui feront l'objet de nos mots d'ordre.

Compte tenu de l'aménagement du temps de travail et de l'organisation des services, cette grève pourra commencer, pour certains agents, le mercredi 18 mars 2009 à 20 heures et se terminer, pour d'autres, le vendredi 20 mars 2009 à 8 heures.

Je vous prie de croire, Monsieur le ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.



Anne BALTAZAR,  
Secrétaire Générale